

VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE (VBG) FAITES AUX FEMMES A OUAGADOUGOU : UNE AMPLEUR CONSIDERABLE

Equipe de recherche

Madeleine WAYACK-PAMBE
Yentéma ONADJA
Dramane BOLY
Nathalie SAWADOGO
Alis BAMBARA

Faits saillants

- Huit femmes sur dix âgées de 18 à 59 ans vivant à Ouagadougou ont été victimes d'au moins un type de violences : physique, sexuelle ou émotionnelle au cours de l'année précédant le moment où elles ont été interviewées.
- La période intense de la Covid-19 a été une période pendant laquelle les femmes ont déclaré avoir subi moins de violences.
- Les sphères conjugale et professionnelle sont les espaces de vie dans lesquelles les femmes déclarent avoir subi le plus les violences, surtout sexuelles.
- Les jeunes femmes et les femmes de niveau d'instruction élevé dans l'espace public sont les plus vulnérables aux violences émotionnelles.

« Violences à l'égard des femmes et des filles : tout acte de violence dirigé contre les personnes de sexe féminin, et causant ou pouvant causer aux femmes et aux filles un préjudice ou des souffrances physiques, sexuelles, psychologiques, morales, économiques et culturelles y compris la menace de tels actes, que ce soit dans la vie publique ou dans la vie privée »

Loi n° 061-2015/CNT

INTRODUCTION

Les violences basées sur le genre (VBG) sont un fléau qui affecte majoritairement les femmes et filles. Elles constituent un obstacle majeur à la liberté et à l'égalité entre les femmes et les hommes, et elles mettent en péril la santé, la dignité, la sécurité et l'autonomie des victimes.

Selon l'OMS (2021), dans le monde, environ une femme sur trois (27%) âgée entre 15 ans et 49 ans a subi une violence physique et/ou sexuelle de la part de son partenaire intime au cours de sa vie. Au Burkina Faso, l'enquête « Institutions sociales et égalité femmes-hommes » (SIGI), réalisée en 2017, révélait que 38% des femmes de 15 ans et plus avaient expérimenté une violence domestique au cours de leur vie et 17% au cours des 12 mois précédant l'enquête. La cible 2 de l'Objectif du développement durable (ODD.5) vise l'élimination de toutes les formes de violences faites aux femmes et aux filles. L'étude « Violences faites aux femmes fondées sur le genre et autonomisation économique des femmes à Ouagadougou », réalisée par l'ISSP en 2022, a examiné les violences subies par les femmes âgées de 18 à 59 ans à Ouaga dans leurs différents espaces de vie. L'objectif était de contribuer à une meilleure connaissance des violences faites aux femmes fondées sur le genre et leurs relations avec l'autonomisation économique des femmes et des filles. Le but était de produire des données probantes pour aider les décisions qui visent l'égalité et l'équité de genre. Ce document présente la prévalence des violences subies par les femmes dans les différents espaces de vie à Ouagadougou.



APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE

Une enquête quantitative a été réalisée sur trois mois entre mai et août 2021, auprès de 874 femmes résidant dans les ménages ordinaires déterminées de façon aléatoire dans la commune de Ouagadougou.

Deux questionnaires ont été utilisés pour la collecte des données. Un questionnaire ménage qui a servi à identifier dans chaque ménage une femme éligible âgée entre 18 et 59 ans, en plus des informations sur les caractéristiques du ménage et des membres du ménage. Un questionnaire individuel femme qui a été adressé à chaque femme éligible identifiée dans un ménage échantillonné et ayant marqué son accord pour participer à l'enquête. En plus des informations relatives aux caractéristiques démographiques et sociales des femmes enquêtées, il a servi au recueil d'informations sur l'activité économique des femmes, les violences

physiques, émotionnelles et sexuelles subies dans leurs différentes sphères de vie : l'espace public comprenant les lieux publics (rue, lieux de divertissements, etc.) ainsi que les services aux usagers (centres de soins de santé, administration publique et privée, etc.) ; l'espace professionnel et de formation (lieu de travail, espaces d'études et de formation, etc.) ; l'espace familial comprenant la famille et les proches y compris les amis et le voisinage, et l'espace conjugal (vie dans le couple).

Les questions sur les violences ont été posées pour les 12 derniers mois précédant le moment de l'entretien et pour les premiers mois suivant l'apparition de la pandémie de la Covid-19 au Burkina Faso.

PRINCIPAUX RÉSULTATS

Une forte prévalence des VBG parmi les femmes enquêtées.

Parmi les 807 femmes ayant répondu aux questions sur les violences, 81,4% ont déclaré avoir subi une violence physique, sexuelle ou émotionnelle au cours des 12 derniers mois précédant l'enquête.

Le niveau des VBG faites aux femmes a été moins élevé au moment le plus fort de la Covid-19

La prévalence des violences déclarées pour les périodes la plus intense de la pandémie de la Covid-19 est inférieure de presque la moitié à celle déclarée au cours des 12 derniers mois précédant le moment de l'entretien. Quatre femmes (42,8%) sur dix ont déclaré avoir subi une ou des violences au cours de cette période.

Fig.1 : Prévalence de toutes formes de violences basées sur le genre à Ouagadougou au cours des 12 derniers mois

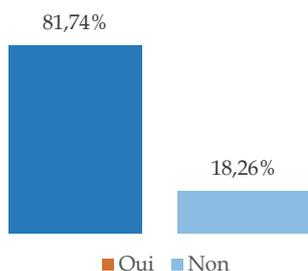
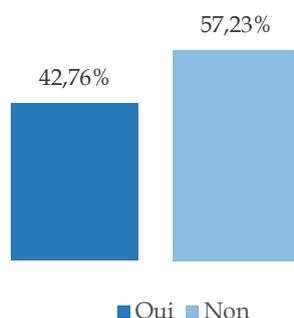


Figure 2 : Prévalence des VBG faites aux femmes à Ouagadougou pendant la période de la Covid-19



Les violences basées sur le genre touchent de manière disproportionnée les femmes dans leurs espaces de vie conjugal et professionnel

Plus de la moitié (55,7%) des femmes vivant en couple ou ayant un partenaire intime ont déclaré avoir subi une violence conjugale. Plus d'un tiers des femmes exerçant une activité économique ont déclaré avoir subi une violence dans leur milieu de travail. La prévalence des violences subies par les femmes est aussi importante dans les sphères publique et familiale. Près de trois femmes sur dix ont déclaré avoir été violentées dans la sphère publique et une femme sur cinq dans son entourage proche.

Tableau 1 : Victimes des VBG dans les différentes sphères de vie à Ouagadougou au cours des 12 derniers mois précédant l'enquête

A subi une violence			
Espace de vie de la femme	n	%	IC à 95%
Sphère publique	206	28,05	[22,00 ; 35,00]
Sphère professionnelle	251	34,17	[27,92 ; 41,20]
Sphère familiale	154	20,67	[15,76 ; 26,63]
Sphère conjugale	393	55,67	[49,36 ; 61,80]

Les femmes en couple et celles exerçant une activité économique sont les plus vulnérables aux violences sexuelles

Les femmes en couple (ou ayant un partenaire intime) et les femmes exerçant une activité économique sont les plus vulnérables aux violences sexuelles. Parmi les femmes enquêtées, 13,6% de celles vivant en couple, et 4,4% de celles qui exerçaient une activité économique ont déclaré avoir subi une violence sexuelle au cours de l'année précédant le moment où elles ont été interviewées.

Être jeune ou avoir un niveau d'éducation élevé expose plus à la violence émotionnelle dans l'espace public

Les femmes jeunes et les femmes d'un niveau d'instruction élevée sont plus vulnérables à la violence émotionnelle dans l'espace public. Parmi les participantes à l'enquête, les femmes âgées de moins de 35 ans (69,5%) et les femmes ayant le niveau d'instruction secondaire (37,4%) et le niveau d'instruction supérieur (37,5%) ont plus déclaré avoir été victimes d'une violence émotionnelle dans cette sphère.

Figure 3 : Femmes victimes de violences émotionnelles dans l'espace public selon l'âge

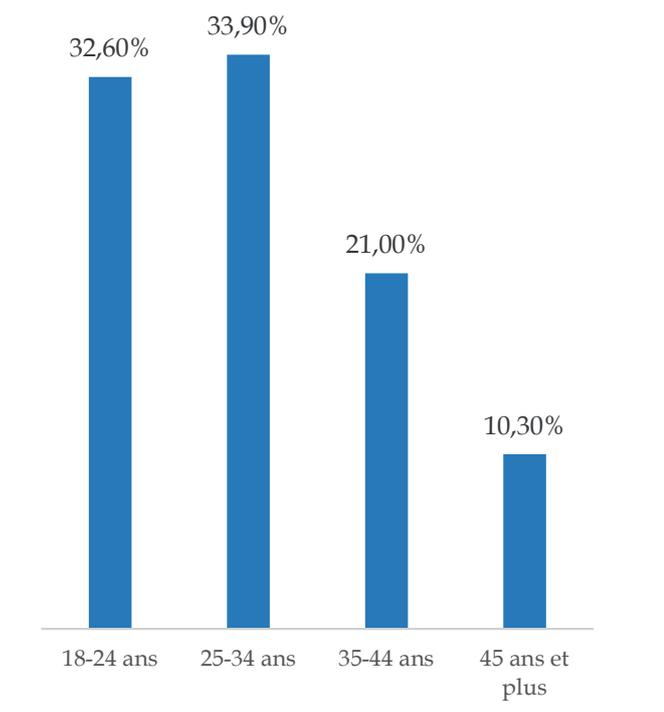
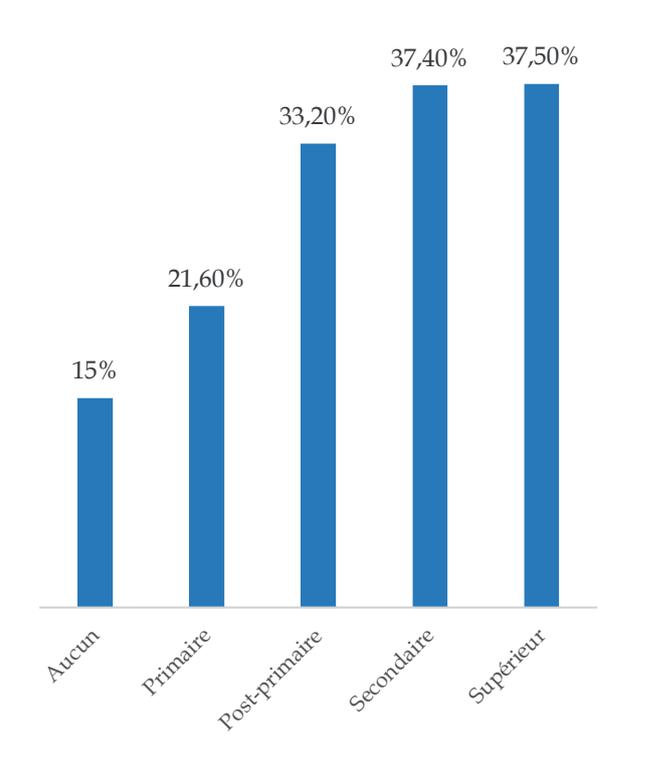


Figure 4 : femmes victimes de violences émotionnelles dans l'espace public selon le niveau d'instruction



RECOMMANDATIONS POUR L'ACTION

Au regard des résultats obtenus, les recommandations sont formulées à l'endroit de :

- Aux décideurs :
 - Sensibiliser les populations sur les effets des violences basées sur le genre ;
 - Mettre en place des mécanismes d'enregistrement de plaintes et de dénonciations des VGB dans le milieu professionnel ;
 - Mettre en place des cadres d'échanges afin de permettre aux victimes de s'exprimer en toute sécurité et en préservant leur identité et dignité.

RÉFÉRENCE

1. OMS (2021), Violence against women Prevalence Estimates, 2018. Global, regional and national prevalence estimates for intimate partner violence against women and global and regional prevalence estimates for non-partner sexual violence against women. OMS, Genève, 122p.
2. Ndedi, A. (2020). Framework in Ending Violence Against women and Girls with the Advent of the COVID 19 from an African Perspective. Available at SSRN 3575288. OCDE (2017). Etude Pays SIGI-Burkina Faso, <https://stats.oecd.org/>
3. Conseil National de la Transition. (2015). Loi n° 061-2015/CNT portant prévention, répression et réparation des violences a l'égard des femmes et des filles et prise en charge des victimes. Ouagadougou, Burkina- Faso, CNT, 103P.

